

**Conseil de sécurité**

Distr. générale
18 février 2003
Français
Original: arabe

**Lettre identiques datées du 13 février 2003, adressées
au Secrétaire général et au Président du Conseil de sécurité
par le Représentant permanent de l'Iraq
auprès de l'Organisation des Nations Unies**

D'ordre de mon gouvernement, j'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint le rapport quotidien portant sur les activités menées par les équipes d'inspection de la COCOVINU et de l'AIEA en Iraq le 13 février 2003.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document du Conseil de sécurité.

Le Représentant permanent
(*Signé*) Mohammed A. **Aldouri**



**Annexe aux lettres identiques datées du 13 février 2003, adressées
au Secrétaire général et au Président du Conseil de sécurité
par le Représentant permanent de l'Iraq
auprès de l'Organisation des Nations Unies**

**Activités menées par les équipes d'inspection de l'AIEA et de la
COCOVINU en Iraq le 13 février 2003**

I. Équipe d'inspection de l'AIEA

1. Premier groupe : Ce groupe, composé de deux inspecteurs, a quitté l'hôtel Canal à 8 h 45 et est arrivé à l'usine Ibn al-Haytham située à 10 kilomètres au nord de Bagdad, qui appartient à l'entreprise publique Al-Karamah qui relève de la Commission d'industrialisation militaire. Le groupe a inspecté le magasin des pièces de rechange et des nouveaux bâtiments servant aux renseignements et aux gardiens. Ensuite, le groupe a vérifié les scellés sur les machines soumises au régime d'inspection. Le groupe a achevé sa mission qui a duré une heure, puis a regagné l'hôtel.

2. Deuxième groupe : Ce groupe, composé de trois inspecteurs, a quitté l'hôtel Canal à 8 h 50 et est arrivé dans le secteur de Amiriyat al-Falluja situé à 70 kilomètres à l'ouest de Bagdad. Le groupe a procédé à des mesures de la radioactivité au moyen d'appareils portatifs sur le terrain de formation chimique, l'entreprise publique Saddam, l'usine Al-Amin qui relève de l'entreprise publique Al-Rashid et l'usine Al-Amir qui relève de l'entreprise publique Saddam, en vue de découvrir toute radioactivité sensée exister. L'opération a duré deux heures, puis le groupe a regagné l'hôtel Canal.

II. Équipe d'inspection de la COCOVINU (missiles)

1. Premier groupe : Ce groupe, composé de deux inspecteurs, a quitté l'hôtel Canal à 8 h 30 et est arrivé à l'entreprise publique Al-Fida à 10 kilomètres au sud de Bagdad, qui relève de la Commission d'industrialisation militaire. Le groupe a rencontré les scientifiques de l'entreprise en vue de vérifier les déclarations la concernant. Le groupe a achevé sa mission qui a duré une heure, puis a regagné l'hôtel.

2. Deuxième groupe : Ce groupe, composé de quatre inspecteurs, a quitté l'hôtel Canal à 8 h 15 et est arrivé à l'entreprise publique Badr située à 30 kilomètres au sud de Bagdad, qui relève de la Commission d'industrialisation militaire. Le groupe a rencontré le Directeur adjoint de l'entreprise, auquel il a posé des questions sur les éléments d'équipement manufacturés et les moules qui servent aux activités des différents missiles. Ensuite, le groupe a inspecté certains ateliers et a vérifié certaines machines qu'il a photographiées. Le groupe a achevé sa mission qui a duré quatre heures et demie, puis a regagné l'hôtel.

III. Équipe d'inspection de la COCOVINU (armes chimiques)

Cette équipe, composée de 14 inspecteurs, a quitté l'hôtel Canal à Bagdad à 9 heures et est arrivée sur le site de l'établissement public abandonné Al-Muthanna, qui se trouve à 100 kilomètres au nord-ouest de Bagdad. L'équipe avait pour mission de détruire le gaz moutarde extrait par l'équipe le jour précédent, le

12 février 2003, de l'un des missiles de 155 millimètres. L'équipe a achevé sa mission qui a duré trois heures et demie, puis a regagné l'hôtel Canal.

IV. Équipe d'inspection de la COCOVINU (armes biologiques)

Cette équipe, composée de cinq inspecteurs, a quitté l'hôtel Canal à 9 heures et est arrivée à l'aérodrome agricole de Khan Bani Saad qui relève de la Commission publique de protection des plantes. L'équipe a rencontré des spécialistes sur l'aérodrome, auxquels elle a posé des questions sur les réservoirs de pulvérisation des pesticides. Les spécialistes ont répondu aux questions de l'équipe. Ensuite, l'équipe a inspecté les réservoirs et a noté leurs dimensions. L'équipe a achevé sa mission qui a duré deux heures et demie, puis a regagné l'hôtel.

V. Équipe conjointe d'inspection de la COCOVINU

L'équipe, composé de six inspecteurs, a quitté l'hôtel Canal à Bagdad à 9 h 15 et est arrivée à l'entreprise publique Ibn Rushd située à 15 kilomètres au sud de Bagdad, qui relève de la Commission d'industrialisation militaire. L'équipe a rencontré le Directeur général de l'entreprise, auquel elle a posé des questions sur les activités de celle-ci et son rôle dans l'équipement des raffineries. Ensuite, l'équipe a inspecté les ordinateurs et a copié un certain nombre de fichiers concernant des examens de la neutralisation de l'eau dans les entreprises, et les examens de l'eau de boisson. L'équipe a achevé sa mission qui a duré trois heures et demie, puis a regagné l'hôtel.

VI. Équipe conjointe d'inspection de la COCOVINU à Mossoul

Cette équipe, composée de six inspecteurs, a quitté l'hôtel Qasr Ninawa à 9 heures et est arrivée aux deux ensembles de dépôt de munitions de Al-Hadher. L'équipe a rencontré les responsables des deux sites, auxquels elle a posé des questions sur les principaux types de munitions stockées, demandant quel était le nombre d'entrepôts qui avaient été détruits durant les agressions de 1991 et 1998. Ensuite, l'équipe a inspecté une section des entrepôts et s'est concentrée sur les dépôts de munitions fumigènes, effectuant un tour en véhicule autour de toutes les installations. L'équipe a achevé sa mission qui a duré six heures, puis a regagné l'hôtel Qasr Ninawa à Mossoul.

VII. Les rencontres

1. L'Agence internationale de l'énergie atomique a demandé à rencontrer un des spécialistes irakiens en privé, dans un des hôtels de Bagdad. La Direction nationale du contrôle l'a informé du lieu et de l'heure du rendez-vous qui avait été fixé et l'a encouragé à participer à la rencontre. Cette rencontre a eu lieu et a duré trois heures et demie.

2. La COCOVINU a demandé à rencontrer un des spécialistes irakiens en privé, dans un des hôtels de Bagdad. La Direction nationale du contrôle l'a informé du rendez-vous fixé et l'a encouragé à participer à la rencontre. Le spécialiste s'est rendu à l'heure fixée au lieu du rendez-vous et a demandé à la COCOVINU d'authentifier la rencontre au moyen d'un magnétophone. Les responsables de la COCOVINU ont refusé et la rencontre n'a pas eu lieu.